



Un moment décisif pour l'Europe
La conférence d'AJC sur la stratégie relative au combat contre
l'antisémitisme
Le 5 Mai 2015 – Bruxelles

« *Call to Action* » lancé par AJC

Leadership AJC invite les institutions politiques de l'Union Européenne et ses Etats Membres à exprimer au plus haut niveau un engagement fondamental quant à la lutte contre l'antisémitisme.

- Les Chefs d'Etat doivent se prononcer d'une manière claire et sincère ;
- Les membres du Parlement Européen, ainsi que ceux des parlements nationaux, doivent créer une plateforme pour manifester leur solidarité avec les communautés ciblées, tout en identifiant et sanctionnant les pourvoyeurs d'une telle haine ;
- Les communautés Juives, tout comme le grand public, ont besoin d'entendre les dirigeants Européens émettre une affirmation directe portant sur le fait que l'antisémitisme soit une violation des principaux Européens fondamentaux, et qu'un tel acte ne sera nullement toléré.

Tel est donc le message clé : L'antisémitisme ne présente pas uniquement une attaque contre les Juifs, mais également contre l'Europe et ses valeurs. La société civile - y compris les chefs religieux et toute autre personnalité influente - doit être appelée à transmettre le message que l'antisémitisme est inadmissible socialement, politiquement et religieusement.

Plan AJC invite l'Union Européenne à organiser dans l'immédiat une conférence de haut niveau à propos de la propagation inquiétante de l'antisémitisme, comme en témoignent des attentats terroristes répétitifs. En effet, les sondages effectués dans l'UE révèlent une sensation de peur grandissante chez les Juifs, ainsi qu'une hausse substantielle du nombre d'incidents antisémites signalés. Une telle conférence donnera naissance à un plan d'action détaillé afin de lutter contre l'antisémitisme dans toute l'Europe, impliquant:

- Un engagement communautaire ;
- Une définition claire des responsabilités ;
- Une coordination centralisée sur le plan national ;
- Des objectifs réalisables ;
- Un financement suffisant, et ;
- Un engagement à long terme.

En effet, les actions sont davantage significatives lorsque les paroles sont importantes, concrètes et soutenues.

Sécurité l'Europe se doit d'entreprendre des mesures urgentes afin d'assurer une sécurité physique aux communautés Juives, ainsi qu'à leurs membres et institutions. A travers l'ensemble du Continent, les Juifs ont connu, durant l'été dernier, une poussée de la violence et des menaces antisémites, à la même période du conflit initié par Hamas contre Israël. Plus

récemment, malgré les attentats répétitifs à l'encontre des sites Juifs, et malgré toutes les alertes concernant des menaces spécifiques ciblant les citoyens Juifs, nombreuses juridictions à travers l'Europe n'ont fourni qu'une protection policière symbolique, ou ont tout simplement refusé d'en fournir. D'autres juridictions cependant, telles que la France, se sont mobilisées à très grande échelle. Ceci dit, AJC invite les gouvernements Européens à :

- Entreprendre des analyses approfondies concernant la sécurité de leurs communautés Juives ;
- Faire appel à une expertise externe en cas de besoin, et ;
- Mobiliser les forces de l'ordre et leur fournir l'entraînement et le financement nécessaires leur permettant d'agir de la manière la plus appropriée.

Ils doivent ainsi veiller à ce que les services de police et de renseignements, tout comme les agents de sécurité de la communauté Juive, puissent collaborer entre eux, et soient totalement préparés lutter contre tout nouveau danger.

Evaluation Les dimensions et sources de cette menace antisémite croissante doivent être analysées et reconnues. En effet, bien que les responsables Européens aient réussi à cerner les sources traditionnelles d'antisémitisme, telles que celles provenant de l'extrême droite, la majorité demeure lente à affronter les nouvelles sources. Ce phénomène se manifeste non seulement à travers les attaques terroristes émis par des islamistes radicaux, mais également via les attitudes et expressions troublantes d'autres segments des communautés Musulmane et Arabe.

- Si les gouvernements désirent voir leur gestion de ce fléau couronnée de succès – et ce, à travers une sécurité accrue sur le court terme, et grâce à l'éducation et d'autres mesures correctives sur le long terme – ils auront besoin d'informations détaillées ;
- Ceci sera réalisé à travers des enquêtes d'attitude permettant d'identifier les sources de préjudice, ainsi qu'à partir d'un recueil de données précises que le gouvernement a recensé concernant les crimes haineux antisémites, y compris les informations sur les auteurs de ces derniers ;
- Même si tous les gouvernements de l'UE se conforment aux engagements pris dans le cadre de l'OSCE à propos de la collecte des données, nombreux sont-ils à ne pas atteindre leurs objectifs.

C'est dans ce cadre qu'AJC invite tous les Etats Membres à recueillir et à examiner d'une manière honnête toutes les données relatives aux sources et impacts de l'antisémitisme en Europe, et d'utiliser à bon escient la définition de travail de l'EUMC sur l'antisémitisme, et d'en faire un outil crucial à l'égard de ce travail.

Lutte contre la radicalisation Etant conscient des problèmes spécifiques dont souffre la jeunesse Musulmane frustrée et vulnérable, AJC invite l'Union Européenne et ses Etats Membres à élaborer et mettre en œuvre un large éventail de programmes de lutte contre la radicalisation, en collaboration avec les Musulmans, ainsi qu'avec d'autres chefs religieux ou responsables de la société civile.

- Une partie de ce programme exigera une garantie que les chefs religieux en Europe, qui doivent être connaisseurs en matière de langues Européennes et défenseurs des valeurs Européennes, transmettent les messages à leurs fidèles, qui sont en accord avec ces valeurs ;
- Une seconde partie exigera une attention accrue et des mesures prudentes pour faire fi aux prédications radicales qui se sont actuellement communément diffusées dans les prisons Européennes ;
- Une autre partie du programme exigera une coopération sans précédent, et longtemps

attendue, avec les dirigeants de la communauté Musulmane responsable. En effet, il est indispensable d'user de leur participation active dans cette lutte ;

- De plus, un programme réussi contre la radicalisation exigera un nouvel engagement vis-à-vis de l'éducation civique, en vue d'un respect et d'une compréhension mutuels, sollicitant, selon des efforts structurés, les écoles publiques et privées à changer les attitudes des jeunes porteurs d'opinions antisémites.

Les Ministères de l'éducation doivent porter une attention directe envers les étudiants les plus enclins à l'intolérance – y compris ceux qui sont eux-mêmes soumis à l'intolérance. AJC est consciente du fait qu'apprendre aux élèves à identifier et à condamner l'antisémitisme nécessitera un enseignement plus lourd que celui des horreurs de l'Holocauste – bien qu'il demeure crucial que les leçons clés à tirer de l'Holocauste soient absorbées par les générations présentes et futures à travers des méthodes pédagogiques qui s'avèrent efficaces dans l'Europe d'aujourd'hui – et des clichés de l'hymne à la fraternité.

Nous devons encourager les enseignants à développer de nouveaux programmes accessibles permettant de transmettre notre message clé, notamment le fait que l'antisémitisme soit incompatible avec les valeurs fondamentales de l'Europe.

Médias sociaux AJC invite l'Union Européenne et ses Etats Membres à développer et à appliquer des procédures pour détoxifier les réseaux sociaux. Internet, ainsi que toute autre forme de média sociale, étant le moyen principal du partage de l'information, favorisent la diffusion instantanée et universelle aussi bien de l'antisémitisme, que de l'extrémisme religieux et laïque. Maintes organisations à travers l'Europe surveillent les sites web existants et les comptes de réseaux sociaux, et observent l'apparition de nouveautés. Les fournisseurs de services Internet sont libres de – et devraient en fait – exclure les discours de haine crue, ainsi que toute allocution qui n'est rien de plus qu'un appel à la violence. Par ailleurs, les Etats de l'Union Européenne se doivent de coopérer afin de faire face au mauvais usage des médias sociaux. Notons que les efforts fournis en vue de fermer les sites qui incitent à la haine se retrouvent entravés par des lois contradictoires, des questions relatives aux champs de compétences et des soucis de la liberté d'expression. A cet effet, AJC invite les gouvernements Européens à :

- Revoir lesdites lois, les renforcer et les adopter dans le but de prévenir, limiter punir les pires contrevenants, tout en veillant à ne menacer ni débat légitime ni critique ;
- Incorporer les fournisseurs de plateformes dans notre cause visant à empêcher Internet et les médias sociaux d'être utilisés en faveur de la promulgation de la haine, et comme outils de recrutement d'un extrémisme radicale et violent ;
- Faire appel à la coopération des fournisseurs de services Internet et des autorités réglementaires dans les juridictions hors UE, et ;
- Bloquer les sites et les comptes qui approuvent la violence.

Il sera demandé auprès des fournisseurs de des médias sociaux de mettre en place de meilleurs processus de reporting et d'optimiser le temps de réponse, afin de lutter contre la propagation en ligne des discours haineux et de la radicalisation. De sa part, AJC poursuivra de déployer des efforts pour pousser les plateformes Américaines de médias sociaux à une surveillance plus rigoureuse de leurs propres sites, tout en tenant compte des protections du Premier Amendement, et préconiser auprès d'eux la création de structures Européennes et d'une représentation juridique, en vue de faciliter la coopération avec les autorités Européennes.

Israël Au cours de l'été 2014, les villes Européennes ont hébergé des manifestations contre Israël, mettant en exergue des scènes choquantes d'actes et expressions antisémites, ayant recours à des attaques violentes contre des cibles Juives.

- Cette animosité anti-Israël peut également être considérée comme une forme d'antisémitisme. En effet, certains antisémites peuvent se cacher derrière le masque d'antisionistes.

Rappelant avec reconnaissance la déclaration commune du 22 Juillet 2014 à propos de l'antisémitisme émise par les Ministres des affaires étrangères de la France, l'Allemagne et l'Italie, en plus des commentaires récents du Premier Ministre Français Manuel Valls, et ceux du Premier Ministre Britannique David Cameron, AJC invite les dirigeants politiques Européens, ainsi que ceux de la société civile, à reconnaître cette forme de préjudice, prendre la parole, condamner ceux qui refusent à Israël le droit d'exister, diabolisent Israël ou récusent aux Juifs les liens avec leur terre ancestrale.

Prévention Depuis plus de quatre ans, les djihadistes Européens ont parcouru la Syrie, l'Iraq, le Yémen ainsi que d'autres zones de conflit, ont été endoctrinés et durcis par la guerre, et – lorsqu'ils survivent et rentrent à leurs pays respectifs – représentaient une profonde menace contre la sécurité de leur pays et à travers l'ensemble du Continent.

- Les « Combattants étrangers », tout comme les Islamistes extrémistes qui n'ont pas participé à la bataille mais adhèrent tout de même à la même idéologie, peuvent librement traverser l'espace Schengen, et ainsi mettre en danger l'ensemble des citoyens Européens ;
- Comme précédemment cité, les Juifs et leurs propres institutions se retrouvent en tête de leur liste de cibles.

C'est dans ce cadre qu'AJC invite les gouvernements Européens à mettre en place, dans les plus brefs délais, les procédures de surveillance nécessaire et les systèmes formes de partage de l'information à travers l'UE, ainsi qu'entre l'UE et d'autres pays partageant ces mêmes opinions, afin d'identifier et suivre de près les djihadistes sur leurs territoires, détourner le retour en Europe des djihadistes radicaux, et, surtout, les empêcher de partir en premier lieu.